

<b>COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
---

L'an deux mille huit, le 10 avril à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno CAUBET, Maire.

Membres en exercice : 11

Date de convocation : 04 avril 2008.

Présents : Mesdames BARTHELEMY, DEFOSSE & DE RANCE, Messieurs VICENTE, FERRARO, DUBAC, HENGL et PEYRE.

Absents, excusés : Madame VERBEKE et Monsieur TOURNAY.

Pouvoir : Madame VERBEKE à Monsieur VICENTE.

Secrétaire de séance : Madame DE RANCE

**Ordre du jour :**

1. Vote du compte administratif 2007 et du Budget Primitif 2008 ;
2. Questions diverses.

**1) Compte administratif 2007 et Budget Primitif 2008 (budget communal):**

Le compte administratif 2007, présenté en séance par le Maire, certifié conforme au compte de gestion dressé par le receveur municipal, est approuvé par le conseil municipal (détail du vote : pour : 10 ; contre : 0 ; abstention : 0).

Le compte de gestion est aussi approuvé (détail du vote : pour : 10 ; contre : 0 ; abstention : 0).

Le Budget Primitif 2008 présenté par le Maire est aussi voté à l'unanimité.

Les principales opérations d'investissement qui seront financées à partir du Budget Primitif 2008 sont la construction d'une école, l'aménagement du centre du village, l'aménagement des bureaux de la mairie, l'acquisition de matériel pour l'entretien de la commune et des bâtiments communaux, l'acquisition d'équipements pour l'école maternelle et l'achat de mobilier pour la salle des fêtes.

**2) Questions diverses :**

- Vote à l'unanimité de l'extension du périmètre du Syndicat Intercommunal pour le Transport des Personnes Agées (SITPA) ;
- Admission en non valeur de produits irrécouvrables d'un montant de 15.50 Euro ;
- Information des élus à propos des commissions auxquelles ils peuvent siéger au SIVOS des Portes du Lauragais ;
- Point sur le dossier de l'aire de retournement à prévoir pour le camion de collecte des déchets sur le chemin des Garrigues.

*Prochain conseil municipal le 22 mai 2008 à 21h.*